

QUELQUES NOTES
SUR LES
Projets de Gabriel
POUR LE JARDIN
DU CHATEAU DE COMPIÈGNE

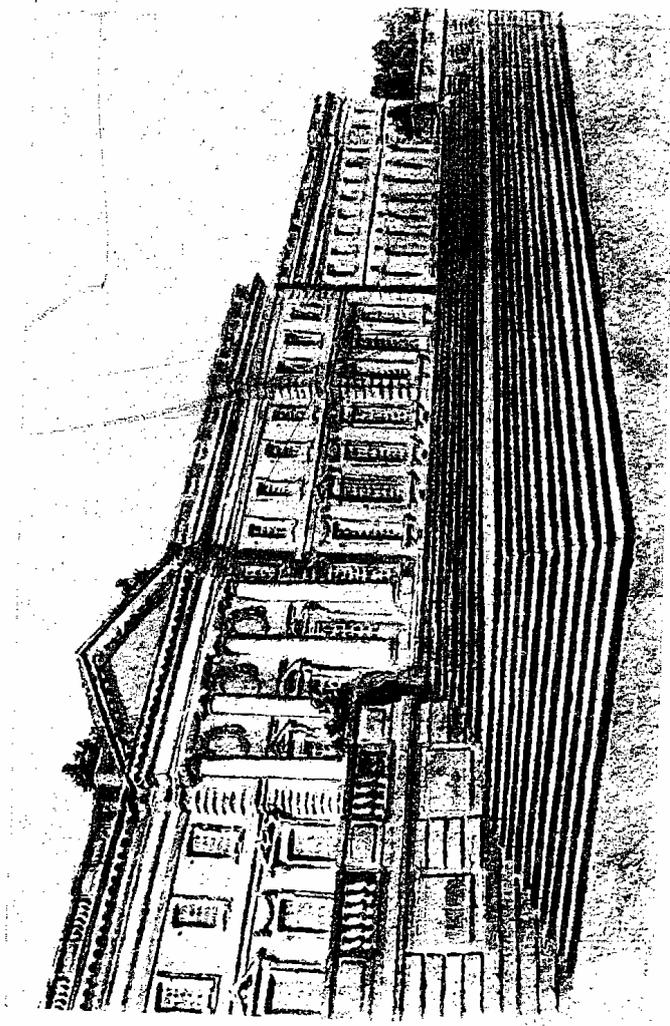
Aux Archives nationales existe un important dossier renfermant les études de jardins que l'architecte Gabriel exécuta pour Louis XV à l'occasion de la restauration et de l'agrandissement du château de Compiègne. Tous ces projets comportent la création d'un nouveau parc dans la plaine pour remplacer le jardin du roi d'une surface de 18 arpents, soit 6 hectares 15 ares 42 centiares, créé par Charles IX en 1567, détruit par les guerres civiles une douzaine d'années plus tard, mais reconstitué par la suite, puisque le plan de Compiègne de Duwert de 1611 nous le montre occupant un espace rectangulaire clos de murs. Mais après cette date il dut encore subir de nouvelles dévastations car le plan de Chandellier de 1734 n'en indique plus que le souvenir et nous montre au pied du rempart un bastion défendant cette partie de l'enceinte. Pourtant sur un plan non daté, Archives nationales O¹, 1446, 4, mais exécuté vraisemblablement vers 1740, nous pouvons revoir au-delà du bastion le jardin du roi agrandi et contenant alors 27 arpents 55 perches (9 hectares 41 ares 80 centiares).

A partir de 1738, les travaux du nouveau château se poursuivirent lentement, et il ne faut pas s'étonner qu'en 1750 le roi et la reine, fatigués d'avoir devant les yeux sous

leurs appartements l'herbe pelée du bastion, aient demandé à Gabriel un projet de jardin pour l'aménager. D'après le plan qui fut fait alors, nous avons exécuté une perspective indiquant le parti que l'architecte avait pu tirer du triangle à utiliser. Des cabinets de verdure s'échelonnaient sur le fossé comblé et le bastion lui-même transformé en demi-lune était couronné par un bassin auquel menaient deux rampes circulaires. Mais ce n'était là qu'un projet provisoire, dans l'attente du parc véritable à exécuter lorsque la façade vers l'est serait élevée. C'est pourquoi, la dépense ayant dû paraître trop considérable pour une fantaisie passagère, le projet fut enfoui dans un carton, et nous avons cru intéressant de le remettre au jour.

Après diverses études préliminaires, notamment un plan de juin 1752 et un autre de juillet 1753 qui servirent de mise au point, le dessin du petit parc fut arrêté par Gabriel le 14 août 1756 en un plan immatriculé aux Archives nationales sous le numéro O¹, 1416, dossier 2, et qui porte la mention suivante textuellement transcrite :

« Plan du jardin de Compiègne avec les cottes principales pour servir à marquer les parties qui sont en bosquets dans lesquels il faut observer de mettre 3 pieds de bonnes terres, soit dans les parties où il y aura du rapport, soit dans celles où il n'y aura point de rapport, qu'il faudra défoncer de cette hauteur. Comme il a été donné à M. Godot au voyage 1755 des profils tant sur la longueur que sur la largeur pour la disposition des pentes à la coupe des glacis, et qu'il n'y a aucun changement, il



Façade du Palais sur le Parc d'après le Projet de Gabriel



doit avoir conséquemment tout ce qui luy faut pour l'exécution à mesure qu'ils seront ordonnés.

A Compiègne, le 14 Août 1756.

Signé : GABRIEL.

Ce jardin, de 143 toises de largeur (278 m. 70) sur 362 toises 3 pieds de longueur (706 m. 50) depuis la façade du château, comportait, en partant du pied de la terrasse, trois niveaux différents séparés par des glacis gazonnés et mis en communication par des escaliers. Des groupes de marbre coupant la balustrade de la terrasse actuelle, devaient orner les socles sur lesquels des statues de femmes drapées ont maintenant piètre allure, et l'avant-corps central du château renfermant l'appartement du roi, dressait ses quatre colonnes et son fronton modifié par Ledreux, mais décoré dans le projet de Gabriel d'un acrotère que surmontaient des trophées, derrière un perron majestueux de 20 marches interrompues d'un palier. Cet énorme escalier occupait l'emplacement de la pente douce si malencontreusement établie par Berthault sur l'ordre de Napoléon et sa disparition prive le palais d'un soubassement qui le mettait en valeur.

A chaque extrémité de la terrasse étaient plantés des quinconces de tilleuls dont la disposition subsiste aujourd'hui pour la partie qui domine la petite fontaine établie dans l'axe de la rue d'Alger.

A l'autre extrémité vers la Porte-Chapelle s'allongeait depuis le pavillon d'angle une allée de tilleuls poursuivie par celle qui descend vers le bord de l'Oise,

mais nous examinerons d'autre part l'aménagement au-dessus de la Porte-Chapelle du rond point qui subit des transformations à diverses reprises.

Ayant donc descendu le grand escalier de la terrasse, on se trouvait sur une première plate-forme s'étendant entre les deux murs bordés d'un fossé qui forment les limites latérales du parc. Deux bosquets ombreux bornaient la vue de chaque côté et, dans l'axe de deux portes à fronton, dont l'une met en communication sous la terrasse le corps de garde et le parc, et dont l'autre, fausse, a reçu une statue de Tiohier représentant la Force domptée par l'Amour, se déroulaient deux parterres de fleurs chantournés avec encadrement de buis. Puis, ayant parcouru 58 toises (413 m. 04), on arrivait au premier glacis de gazon qui s'arrondissait en quart de cercle de chaque côté d'un perron central. Des escaliers moins importants descendaient également dans ce glacis, dans les axes des bosquets et des parterres. On se trouvait alors de plain pied avec le sol des avenues qui longent le parc à l'extérieur, au niveau des deux portes d'entrée actuelles. Les murs latéraux de soutènement qui élèvent le parc à environ 2 m. 50 au-dessus du sol des avenues et forment appui à l'intérieur, suivent la pente des glacis et descendent avec lui pour atteindre le niveau des quinconces. A partir de ce glacis, le mur de soutènement se continue au pourtour du parc sans changer de niveau ; le fossé enjambé au nord et au sud par deux ponts tournants, enserrait tout le parc, traversant l'allée des Beaux Monts, interrompu seulement par les petits escaliers à quartier tournant qui subsistent encore, mais dont

deux sont inutilisables par suite de l'abaissement du sol. Le long des murs latéraux, sur une largeur de 20 toises (38 m. 98) et une longueur d'environ 164 toises (319 m. 63) étaient plantés les quinconces de tilleuls qui, coupés autrefois sur le dessus, poussent maintenant librement. Espacés de douze pieds, ces arbres s'alignaient alors sur onze rangs dont il ne reste que cinq aujourd'hui. Entre eux des arbustes taillés en palissade délimitaient des cabinets de verdure où des bancs de pierre invitaient au repos. Enfin sortant des quinconces, en suivant les fossés, on arrivait à l'extrémité du parc fermée par un mur dans lequel on a percé sous l'Empire au bout du berceau et à l'autre bout symétrique deux grilles communiquant de plain pied avec le grand parc, et depuis cette époque le mur de clôture, déchaussé par l'abaissement du sol, laisse apparaître sa fondation. Il ne reste maintenant de l'ancien mur que deux parties biaisées réunies par la grille du grand parc ; à cet endroit le mur se continuait alors pour former une sorte de demi-lune dominant le fossé qui la séparait d'une vaste esplanade circulaire d'où rayonnaient vers la forêt de larges avenues. Tout autour du parc se poursuivait donc un terre-plein occupé en partie par les quinconces et d'où l'on dominait le fossé, mais le milieu du jardin, en forme de boulingrin enfoncé d'une toise avait été réservé à deux parterres de broderie mélangés de parties de pelouses auxquels on accédait par des escaliers dans les glacis gazonnés.

Gabriel avait aussi projeté à l'endroit qui s'étend aujourd'hui au pied des statues de Philoctète et d'Ulysse, deux bassins arron-

dis aux extrémités, mais qui ne devaient être fouillés que lorsque le roi le demanderait. Enfin, pour terminer, devant la grille du grand parc une pièce d'eau devait être creusée dans un dernier enfoncement, au niveau le plus bas de tout le parc. Deux parterres de broderie en éventail se dessinaient à chacun de ses petits côtés, dans un demi cercle formé par le glacis.

D'après le plan de Gabriel, nous avons exécuté, tourné vers le château, une aquarelle où l'on aperçoit d'abord le grand bassin, puis les deux parterres en boulingrin flanqués des quinconces, seuls témoins de l'ancien parc du XVIII^e siècle, les deux petits bassins en haut des quinconces, les parterres devant la terrasse, les bosquets de chaque côté, et tout au fond le château élevé sur son perron.

En examinant maintenant les lieux, on peut se rendre compte des travaux exécutés au XVIII^e siècle, et qui existent encore, soit les travaux de terrassement, les remblais et la plantation des quinconces. En effet, les vallonnements que l'on rencontre dans le parc actuel, ne sont pas l'œuvre de l'architecte de Napoléon et ne s'expliquent que si l'on a entre les mains le projet de Gabriel. On peut suivre alors la succession des glacis, on retrouve l'encaissement des parterres remplacés par la grande pelouse, et l'on ne peut que regretter l'ancienne disposition qui formait avec le château un véritable ensemble, ce qui n'empêche pas d'apprécier le charme tout différent des petites allées sinueuses et ombragées du jardin à l'anglaise de Napoléon.

Le projet de Gabriel du 14 Août 1756 se continuait également à travers la forêt par un percement de six avenues qui con-

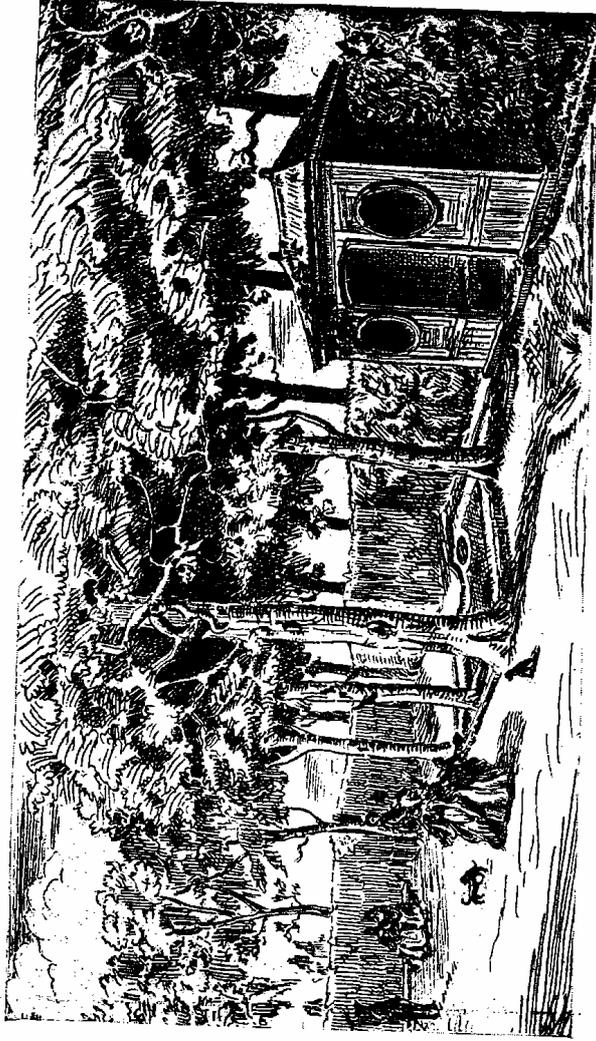
vergent toutes en un point situé au milieu de la grille des Beaux-Monts. Pourtant, si ces routes furent tracées conformément au plan de 1736, l'avenue tournante qui les réunit actuellement fut la reprise d'un projet de juillet 1753, où les deux allées qui longent les fossés à l'extérieur, celle de tous les Diables et celle qui lui est symétrique, se rejoignent pour encercler une esplanade gazonnée qu'un dessin perspectif vous permettra d'apercevoir. Les avenues rayonnantes pénétraient dans la haute futaie qui formait la tête du parc et la vue se butait à l'horizon contre les collines boisées du Mont-du-Tremble et des Beaux-Monts dont les arbres faisaient un rideau plus agréable à l'œil que la butte pelée du champ de tir, point de vue tant vanté aujourd'hui, mais qu'un peu de verdure embellirait. Les six avenues existent toujours, sauf celles qui traversent le champ de courses et de ce fait ont en partie disparu. L'une de ces dernières rejoignait le Rond-Royal, prolongée par l'avenue de Marigny.

Voilà donc présenté l'ensemble du projet de Gabriel, mais avant la création de ce jardin, l'architecte avait déjà exécuté quelques aménagements de la terrasse de l'ancien rempart. Pendant de nombreuses années, après que le principe du petit parc dont l'idée date de 1738, eut été arrêté, les appartements du roi, de la reine et du dauphin s'ouvrirent sur une bande de terrain étroite et irrégulière, limitée par le rempart de la ville. La construction des bâtiments sur le parc commença par le jeu de paume, une terrasse portée par des arcades le mettant en communication avec le pavillon d'angle de la façade du parc et

l'aile qui va de cet angle au cabinet de l'empereur. Tout le reste de la façade sur le parc fut construit après 1768, date à laquelle on commença à démolir les anciens appartements de la reine qui formaient l'aile de la cour d'honneur desservie actuellement par l'escalier d'Apollon.

Mais avant cette époque, les appartements de la reine s'ouvraient du côté du rempart sur une terrasse en forme de triangle où Gabriel aménagea un petit bosquet clos de charmilles et orné d'un cabinet de repos construit en bois de façon rustique et couvert de chaume, annonçant déjà les goûts du règne suivant. L'intérieur en était garni de canapés d'où, en se reposant, on jouissait d'une vue de la forêt aperçue au travers d'œils-de-bœuf.

L'autre extrémité de la terrasse, vers 1750, était plantée de quatre rangées de tilleuls, et fermée à la hauteur de l'angle du jeu de paume par une grille. Le plan de Compiègne de Leradde, exécuté à cette date, nous présente dans sa naïveté, l'esplanade au-dessus de la Porte-Chapelle, plantée d'arbres en cercle, mais il existe aux Archives nationales un autre plan de cette terrasse, dont une vue cavalière vous fera saisir l'arrangement qui consistait en allées de tilleuls en éventail aboutissant à des cabinets de verdure entourés de barrières de treillage. Une pelouse occupait le milieu de l'esplanade, à laquelle on accédait de la cour de l'Orangerie par une rampe remplacée quelques années plus tard par l'escalier que l'on voit aujourd'hui, suivant une décision déjà prise par le roi en 1742, mais dont l'exécution, conformément aux traditions administratives, fut longtemps différée.



Vue du Bosquet de la Reyne

Gabriel a laissé de la transformation de cette rampe en escalier un dessin conservé aux Archives nationales. On y voit, en partant de la cour de l'Orangerie, les arcades soutenant la terrasse communiquant au jeu de paume, puis un pont sous lequel on passait avant d'arriver au sol de l'ancien rempart, en haut de l'escalier. Cette transformation de la rampe d'accès à la terrasse fut la conséquence d'un remaniement total de l'esplanade sur la Porte-Chapelle, car le roi voulut avoir à ce moment son bosquet particulier. La grille qui coupait l'allée de tilleuls fut reculée vers la Porte-Chapelle et rescellée à la place où on la voit aujourd'hui, et sur le mur bahut qui la joint au pavillon d'angle du palais, on dressa une grille dormante dont les traces s'aperçoivent encore dans la tablette.

Les arbres de l'esplanade furent rasés et l'emplacement du jardin des roses actuel fut divisé en deux parties, l'une occupée par un potager où s'étendaient deux grands parterres, et l'autre, de plus d'intérêt, replantée en bosquet, contre le pignon du jeu de paume.

Pour passer dans ce bosquet en venant de la terrasse, on franchissait le pont dont nous avons parlé précédemment, et une allée courbe vous amenait alors dans un enclos de treillages, peints en vert, garni sur les côtés de bancs dans des enfoncements et à ses deux extrémités de pavillons de treillage, couverts de plomb en forme de dôme, avec plafonds de menuiserie à compartiments, et meublés de canapés rembourrés.

De tous ces bosquets, bosquet du roi et bosquet de la reine, le temps aidé par les hommes eut vite fait d'achever la des-

truction ; le pont lui-même menant au bosquet du roi n'existe plus, à peine peut-on retrouver les traces de sa voûte.

Il serait à souhaiter qu'une étude d'ensemble partant de la création du jardin du roy et allant jusqu'au Second Empire, fut faite en parallèle avec une histoire de la construction du château. Cet intéressant travail nécessiterait de longues séances aux Archives nationales, aussi je me contente du plaisir d'avoir pu vous donner la contemplation rétrospective d'un parc à la française, plaisir où il y a le regret d'un paysage d'autrefois, auquel les hommes n'ont pas permis de se transmettre à nous dans la beauté alanguie et fanée des très vieux jardins.

J. DESMAREST.
